

# COFILOISIRS COMPAGNIE POUR LE FINANCEMENT DES LOISIRS

Société Anonyme au capital de 17 510 232 euros  
Siège social : 9, rue Jean Mermoz - 75008 PARIS  
722 037 983 R.C.S. PARIS

Exercice social du 01/01/2019 au 31/12/2019  
Comptes annuels approuvés par l'A.G.M. du 12 mai 2020

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2019 (en euros)

ACTIF	31/12/2019	31/12/2018
Caisse, banques centrales, CCP .....	144	144
Créances sur les établissements de crédit : à vue .....	21 013 473	5 928 819
Créa. sur la clientèle : autres concours à la clientèle .....	274 870 773	268 433 535
Participations et activités de portefeuille .....	279 934	57 925
Immobilisations incorporelles .....	1 158 820	1 708 032
Immobilisations corporelles .....	52 696	57 785
Autres actifs .....	185 133	756 834
Comptes de régularisation .....	1 204 844	107 165
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>298 765 817</b>	<b>277 050 239</b>

PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
Dettes envers les établissements de crédit :		
- A vue .....	8 925 154	13 182 729
- A terme .....	255 617 473	227 801 966
Opérations avec la clientèle : comptes ordinaires .....	5 323 560	7 675 052
Autres passifs .....	192 196	163 157
Comptes de régularisation .....	2 575 136	2 526 095
Fonds pour risques bancaires généraux .....	200 722	200 722
Capital .....	17 510 232	17 510 232
Réserves .....	7 600 919	6 143 558
Report à nouveau .....	389 366	1 446 220
Résultat de l'exercice .....	431 059	400 508
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>298 765 817</b>	<b>277 050 239</b>

HORS-BILAN	31/12/2019	31/12/2018
Engagements reçus :		
- Engagements de financement reçus éts de crédit .....	30 000 000	30 000 000
- Cautions, avals, autres gar. reçus éts de crédit .....	8 680 518	6 397 502
- Garanties reçues de l'IFCIC .....	137 084 459	141 178 065
Engagements donnés :		
- Ouverture crédits confirmées en faveur clientèle .....	66 549 440	91 912 932
- Cautions, avals, autres garanties ordre clientèle .....	411 378	113 000

COMPTE DE RESULTAT (en euros)	31/12/2019	31/12/2018
Intérêts et produits assimilés .....	7 092 694	6 817 969
- Sur opérations avec les établissements de crédit .....	22 768	7 136
- Sur opérations avec la clientèle .....	6 952 597	6 693 365
- Autres intérêts et produits assimilés .....	117 328	117 468
Intérêts et charges assimilés .....	- 2 272 227	- 2 236 369
- Sur opérations avec les établissements de crédit .....	2 250 188	2 220 450
- Autres intérêts et charges assimilés .....	22 040	15 919
Commissions (produits) .....	4 890 461	4 844 320
Commissions (charges) .....	- 1 339 017	- 1 333 696
Gains ou pertes sur op. des portef. de négociations .....	1 993	2 984
Gains ou pertes sur op. des portef. de participation .....	30 933	28 871
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b> .....	<b>8 404 836</b>	<b>8 124 079</b>
Charges générales d'exploitation .....	- 5 329 136	- 5 745 109
- Frais de personnel .....	3 574 656	4 048 875
- Autres frais administratifs .....	1 754 480	1 696 234
Dotation aux amort. et aux prov. sur immobilisations .....	- 660 806	- 169 689
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b> .....	<b>2 414 894</b>	<b>2 209 282</b>
Coût du risque .....	- 1 741 586	- 1 709 351
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b> .....	<b>673 308</b>	<b>499 931</b>
Produits et charges exceptionnels .....	- 97 101	11 000
Impôt sur les bénéfices .....	- 145 148	- 110 423
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b> .....	<b>431 059</b>	<b>400 508</b>

**NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (en euros sauf indication contraire).**  
**PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION. A. Faits caractéristiques de l'exercice.** Evènements survenus au cours de l'exercice. L'entreprise a changé de système d'informatique. Tous les départements sont concernés : Front, Middle, Back office et la comptabilité. La gestion des contrats est gérée dans le nouvel outil Xloan et la comptabilité sous Sage FRP 1000.  
**Evènements postérieurs à la clôture.** L'entreprise n'a constaté aucun fait marquant postérieurement à la clôture. **Changement des méthodes d'évaluation et de présentation.** L'entreprise n'a entrepris aucun changement de méthodes d'évaluation ou de présentation. **B. Cadre général et présentation des comptes.** La présentation des états financiers de la société COFILOISIRS est conforme aux dispositions du règlement ANC 2014-07 du 26/11/2014 et aux dispositions des règles Surf. **C. Principes et méthodes comptables.** Les principes et méthodes comptables appliqués sont demeurés inchangés par rapport à ceux de l'exercice précédent. Les conventions suivantes ont notamment été respectées : continuité de l'exploitation ; permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ; indépendance des exercices. L'enregistrement des éléments inscrits en comptabilité a été pratiqué par référence à la méthode des coûts historiques. **Conversion des actifs et passif libellés en devises.** Les créances et les dettes libellées en monnaie étrangère sont converties en euros au cours office en vigueur à la clôture de l'exercice. Les différences résultant de cette évaluation sont inscrites en écart de conversion actif (lorsque la différence correspond à une perte latente) ou passif (lorsque la différence correspond à un gain latent). Ces comptes de régularisation n'entrent pas dans la formation du résultat. Les pertes latentes entraînent la constitution d'une provision pour perte de change, excepté lorsque l'opération traitée en devises est assortie d'une opération symétrique destinée à couvrir les conséquences de la fluctuation du change, appelée couverture de change. Dans ce cas, une provision pour perte de change n'est constituée qu'à concurrence du risque non couvert.

**Créances sur la clientèle.** Les créances sur la clientèle sont traitées au bilan en application du règlement ANC 2014-07 du Comité de la réglementation comptable et les intérêts sont portés au compte de résultat selon la méthode du réescompte. Les encours sains sont les encours n'ayant pas donné lieu à déclassement en encours douteux ou douteux compromis. Les encours douteux sont ceux porteurs d'un risque avéré, associé à l'une des situations suivantes : existence d'un ou plusieurs impayés depuis 3 mois au moins, causé par la situation du débiteur ; situation d'une contrepartie permettant de conclure à l'existence d'un risque avéré de crédit même en l'absence d'impayé, du fait de la dégradation manifeste de sa situation financière ; existence de procédures collectives (redressement ou liquidation judiciaire). Les encours douteux compromis sont spécifiquement identifiés au sein des encours douteux. Sont considérés comme douteux compromis les encours dont les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées, en considération de la situation juridique ou financière du client et de l'inefficacité des garanties. **Règles relatives aux créances douteuses.** Le déclassement d'un client en encours douteux entraîne par contagion un déclassement général de l'intégralité des dossiers relatifs à ce client (groupe) sans considération de garanties ou cautions. Les intérêts sur encours douteux sont comptabilisés conformément aux modalités, terme et périodes contractuels. Après transfert en encours douteux compromis, les intérêts ne sont plus comptabilisés, sauf encaissement effectif. Les intérêts sur les créances classées en créances douteuses font systématiquement l'objet d'une provision intégrale. Les provisions sur créances douteuses de la clientèle sont évaluées individuellement en fonction de la perte estimée probable sous déduction de la contre garantie reçue de l'IFCIC et des sûretés réelles. Le passage en perte est effectué sur la constatation objective de l'irrecouvrabilité de l'encours, après exercice de la totalité des garanties et cautions. **Politique de provisionnement.** La politique de provisionnement consiste en une revue trimestrielle des encours douteux. Compte tenu de la taille du portefeuille géré, il n'est pas pratiqué de provisionnement statistique, mais bien une analyse individualisée de chacun des encours douteux. Par nature, sont provisionnés à 100 % les impayés et accessoires des encours douteux. Pour ce qui concerne la provision en capital, il est procédé à une analyse de la couverture par des créances identifiées, certaines ou estimées, conduisant à un taux de provisionnement qui peut varier de 0 % à 100 %. L'assiette de la provision est la part de risque de COFILOISIRS nette des contreparties reçues. **Engagements par signature.** Le hors-bilan retrace notamment les engagements de financement pour leur partie non utilisée et les engagements de garanties reçus et donnés. **Commissions.** Les commissions dont le mode de calcul est basé sur la durée sont enregistrées prorata temporis, les autres sont constatées à la date de leur encaissement. **Immobilisations.** Elles sont inscrites au bilan, à leur prix de revient, sous déduction des amortissements calculés en fonction de la durée de vie probable des actifs. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire. Les durées retenues pour le calcul des amortissements sont les suivantes : Agencements : 6 ans, Mobilier et matériel de bureau : 2 à 6 ans, Matériel informatique : 3 ans, Matériel roulant : 5 ans, Logiciels acquis : 3 ans. **Swap de taux d'intérêt à caractère de couverture.** Ces opérations permettent de transformer la nature du taux d'intérêts d'un emprunt ou d'un placement. COFILOISIRS a mis en place en 2018 deux swap de taux d'intérêts à caractère de couverture auprès de BNP afin de se prémunir des variations de l'Euribor sur nos crédits d'exploitation facturés à Taux fixe. En 2019, COFILOISIRS a du faire face à deux appels de marge de 510 000 euros le 12/03/2019 et de 570 000 euros le 19/08/2019 enregistrés en charges constatées d'avance.

### I - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES.

A. Immobilisations	Début d'exercice	Acquisition	Val. brute fin d'exer.
Logiciels .....	2 557 138	89 553	2 646 691
<b>TOTAL IMMOB. INCORPORELLES</b>	<b>2 557 138</b>	<b>89 553</b>	<b>2 646 691</b>
Agencements .....	245 791	0	245 791
Matériel transport .....	35 254	0	35 254
Matériel informatique et mobilier .....	591 462	16 953	608 415
<b>TOTAL IMMOB. CORPORELLES</b>	<b>872 507</b>	<b>16 953</b>	<b>889 460</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 429 645</b>	<b>106 506</b>	<b>3 536 151</b>

B. Amortissements	Début d'exercice	Dotations	Fin d'exercice
Logiciels .....	849 106	638 765	1 487 871
<b>TOTAL AMORT. IMMOB. INC.</b>	<b>849 106</b>	<b>638 765</b>	<b>1 487 871</b>
Agencements .....	232 803	5 393	238 195
Matériel transport .....	3 525	7 051	10 576
Matériel informatique et mobilier .....	578 395	9 598	587 993
<b>TOTAL AMORT. IMMOB. CORP.</b>	<b>814 723</b>	<b>22 041</b>	<b>836 764</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 663 829</b>	<b>660 806</b>	<b>2 324 635</b>

**II - INFORMATIONS SUR LES CAPITAUX PROPRES. A. Composition du capital social. Catégories de titres.** Actions ordinaires, Nombre de titres, A la clôture de l'exercice : 1 459 186, Valeur nominale : 12 euros.

B. Capitaux permanents	A l'ouverture	Affect. du résul. exer. précédent	A la clôture
Capital .....	17 510 232	-	17 510 232
Prime d'émission .....	2 020 037	-	2 020 037
Réserve légale .....	1 739 881	11 142	1 751 023
Autres réserves .....	2 383 639	1 446 220	3 829 859
Report à nouveau .....	1 446 220	- 1 056 854	389 366
<b>TOTAL GENERAL EN EUROS</b>	<b>25 100 009</b>	<b>400 508</b>	<b>25 500 517</b>

**III - INFORMATIONS SUR LES CREANCES. A. Evolution et répartition de l'encours conservé. Répartition des encours conservés au 31/12/2018 par région et nature de créance.**

	France	Europe 1(*)	Europe 2	Autres	Total (**)
Encours sain .....	214 547 231	12 866 533	17 987 798	2 210 781	247 612 343
Encours douteux .....	21 289 130	321 156	736 208	27 846	22 374 340
Encours douteux compromis .....	7 773 026	66 734	0	0	7 839 761
<b>TOTAL</b>	<b>243 609 387</b>	<b>13 254 424</b>	<b>18 724 006</b>	<b>2 238 627</b>	<b>277 826 444</b>
% .....	85,20 %	4,64 %	6,55 %	0,78 %	97,17 %

**Répartition des encours conservés au 31/12/2019 par région et nature de créance.**

	France	Europe 1(*)	Europe 2	Autres	Total (**)
Encours sain .....	204 565 977	42 485 577	439 245	2 239 493	249 730 292

Encours douteux.....	24 837 536	5 352 390	0	0	30 189 926
Encours douteux compromis .....	6 003 308	0	0	0	6 003 308
TOTAL	235 406 821	47 837 967	439 245	2 239 493	285 923 526
%.....	82,33	16,73	0,15	0,78	100,00

(\*) Marchés principaux hors France : Angleterre, Allemagne et Irlande. (\*\*) Hors impayés et créances rattachées. **B. Evolution des créances douteuses et provisions. Créances douteuses.** Valeur à l'ouverture de l'exercice : 31 668 668, Variation de l'exercice : 6 232 702, Provision : - 12 910 828, Valeur nette à la clôture de l'exercice : 24 990 542, Valeur nette à la clôture de l'exercice précédent : 26 767 313. **Provisions sur créances douteuses.** Valeur à l'ouverture de

l'exercice : 11 134 058, Dotations de l'exercice : 4 875 320, Reprises de l'exercice : - 3 098 550, Valeur à la clôture de l'exercice : 12 910 828, Valeur à la clôture de l'exercice précédent : 11 134 058. **Répartition des provisions au 31/12/2019 par région et nature de créance.** Encours douteux, France : 4 835 222, Europe 2 : 569 553, Total : 5 404 775, Encours douteux compromis, France et Total : 7 506 053, Total, France : 12 341 275, Europe 2 : 569 553, Total : 12 910 828. **C. Provisions pour risques et charges. Passif.** Fonds pour risques bancaires généraux et Total, 2019 et 2018 : 200 722.

**IV - INFORMATIONS DIVERSES SUR LE BILAN. A. Créances et dettes à terme - Ventilation selon durée résiduelle (hors intérêts courus, hors valeurs non imputées et créances douteuses).**

Etat des créances et dettes (en Keuros)	A moins de 3 mois		De 3 mois à 1 an		De 1 an à 5 ans		A plus de 5 ans		Total	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
Dettes à terme envers les établissements de crédit.....	119 043	65 919	88 366	152 866	20 000	36 500	-	-	227 409	255 285
Créances à terme sur la clientèle .....	19 711	20 395	110 450	119 897	89 383	78 132	11 552	11 426	231 096	229 850

**B. Ventilation des créances et dettes rattachées. Actif.** Intérêts sur créances sur clientèle, Autres concours à la clientèle et Total, 2019 : 24 951, 2018 : 233 531. **Passif.** Intérêts sur dettes sur établissements de crédit, A vue, 2019 : 12 094, 2018 : 4 691, A terme, 2019 : 332 208, 2018 : 392 614, Intérêts perçus d'avance en compte de régularisation, 2019 : 1 440 494, 2018 : 942 295, Total, 2019 : 1 784 796, 2018 : 1 339 600. **C. Ventilation des autres actifs et passifs. Autres actifs.** I.S., 2019 : 30 074, 2018 : 590 369, Personnel, 2018 : 24 729, Taxe sur salaires, 2019 : 2 691, 2018 : 4 962, Divers, 2019 : 152 368, 2018 : 136 774, Total, 2019 : 185 133, 2018 : 756 834. **Autres passifs.** Personnel et organismes sociaux, 2019 : 134 694, 2018 : 123 199, T.V.A., 2019 : 12 466, 2018 : 9 917, Divers, 2019 : 45 036, 2018 : 30 041, Total, 2019 : 192 196, 2018 : 163 157. **D. Ventilation des comptes de régularisation actifs et passifs. Comptes de régularisation - Actif.** Charges constatées d'avance, 2019 : 1 128 528, 2018 : 29 072, Produits à recevoir (1), 2019 : 76 316, 2018 : 78 093, Total, 2019 : 1 204 844, 2018 : 107 165. (1) Les produits à recevoir sont constitués de refacturation de charges à la filiale Cinécapital. **Comptes de régularisation - Passif.** Produits constatés d'avance, 2019 : 1 440 494, 2018 : 942 295, Charges à payer (frais généraux) (2), 2019 : 1 134 641, 2018 : 1 583 800, Total, 2019 : 2 575 136, 2018 : 2 526 095. (2) Les charges à payer sont constituées essentiellement de frais généraux et des charges variables (primes, rémunération intermédiaire, prime d'intéressement, jetons de présence). **E. Corrections de valeur sur créances et du hors-bilan.** Dépréciations sur créances douteuses, 2019 : - 4 875 320, 2018 : - 2 584 442, Virement créances irrécouvrables, 2018 : - 778 774, Reprises de provision sur créances douteuse, 2019 : 3 098 550, 2018 : 1 638 011, Récupérations sur créances amorties, 2019 : 35 185, 2018 : 15 854, Total, 2019 : - 1 741 586, 2018 : - 1 709 351.

**V - INFORMATIONS SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS. CINECAPITAL (chiffres 31/12/2018).**

Capital	Cap. propres autres que capital	Quote-part du capital détenu	Valeur d'inventaire des tit. dét.	CA HT du dernier exer. écoulé	Divid. enc. par la sté au cours de l'exercice
45 000,00	4 516,76	100 %	57 925,00	776 706	30 933

**VI - INFORMATIONS SUR LES RESULTATS. A. Ventilation des charges de personnel.** Salaires et traitements, 2019 : 2 235 134, 2018 : 2 513 113, Charges de retraite, 2019 : 166 887, 2018 : 230 694, Autres charges sociales, 2019 : 841 864, 2018 : 973 591, Intéressement des salariés, 2019 : 27 014, 2018 : 19 560, Impôt et taxe sur salaires, 2019 : 303 757, 2018 : 311 917, Total, 2019 : 3 574 656, 2018 : 4 048 875. **B. Rémunération des mandataires sociaux et des dirigeants.** Montant global des rémunérations versées dans l'exercice, 2019 : 660 625, 2018 : 513 000. **C. Chiffres d'affaires.** Le chiffre d'affaires est présenté hors taxes, net des rabais, remises, ristournes accordés. **Ventilation du chiffre d'affaires.** Intérêts et produits assimilés, 2019 : 7 092 694, 2018 : 6 817 969, Commissions, 2019 : 4 890 461, 2018 : 4 844 320, Total, 2019 : 11 983 155, 2018 : 11 662 289. **D. Effectif moyen de l'exercice.** 2019 : 30, 2018 : 32, Dont, Cadres, 2019 : 17, 2018 : 19, Employés, 2019 et 2018 : 13. **E. Commissaires aux comptes.** Les honoraires des Commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice 2019 s'élevaient à 50 050 euros hors taxes. **F. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices.** Résultat avant impôt, 2019 : 576 207, 2018 : 510 831, Réintégrations, 2019 : 16 237, 2018 : 25 110, Déductions, 2019 : 29 386, 2018 : 27 427, Total, 2019 : 563 058, 2018 : 508 514, Impôt, 2019 : 159 548, 2018 : 142 871, Crédit d'impôt Mécenat, 2019 : 14 400, 2018 : 6 000, Crédit d'impôt CICE, 2018 : 26 448, Impôt sur les sociétés, 2019 : 145 148, 2018 : 110 423. **G. Fiscalité différée. Variation des bases d'impôts différés ou latents. Passif.** Décalages certains ou éventuels, Provisions réglementées FRBG, Début et fin exercice : 200 722, Charges non déductibles temporairement, Autres, Début exercice : 19 560, Variations : 7 454, Fin exercice : 27 014, Total, Début exercice : 220 282, Variations : 7 454, Fin exercice : 227 736. **H. Charges exceptionnelles.** Perte suite à une fraude au déblocage sur le client Compagnie des phares et balises.

**VII - ENGAGEMENTS DE HORS-BILAN. A. Engagements en matière de droit individuel à la formation.** Les droits acquis au titre du Compte Personnel de Formation au 31/12/2019, représentent un volume d'heures cumulé de 4 740 heures (contre 4 044 heures 31/12/2018). **B. Engagements de retraite.** Les engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées ont été évalués en fonction des droits acquis par l'ensemble du personnel, compte tenu d'un taux de rotation, un taux de charges de 61,5 % et de l'espérance de vie (selon la table de mortalité INSEE TD TV 10-12) pour chaque salarié, d'atteindre l'âge de la retraite. Le montant des engagements de retraite au 31/12/2019 s'élève à 243 445,59 euros charges sociales comprises. **C. Cautions bancaires données et reçues. Cautions bancaires données. Actif.** Clientèle, 2019 : 411 378, 2018 : 113 000. **Cautions bancaires reçues. Passif.** BNP PARIBAS, 2019 : 6 978 355, 2018 : 6 397 502, BANQUE PALATINE, 2019 : 1 702 163.

**INFORMATIONS AU TITRE DU PILIER 3 - 2019.** COFILOISIRS est une société de financement spécialisée dans le financement du secteur cinématographique et audiovisuel, en France et à l'international, principalement auprès des sociétés de production, de distribution et d'exploitation. COFILOISIRS dispose d'un agrément en tant que Société de Financement et est soumise à ce titre aux obligations de publication d'un certain nombre d'informations conformément au règlement n° 575/2013 du Parlement Européen et du Conseil du 26/06/2013. **Informations relatives à l'adéquation de fonds propres (en Keuros).** Au 31/12/2019 il n'y a pas de différence entre les périmètres comptables et réglementaires. 31/12/2019, Fonds propres de catégorie 1 : 25 653, Immobilisations incorporelles : (1 159), Fonds propres de base de catégorie 1 : 24 494. Risques pondérés (\*) : 215 869, Dont risque de crédit (\*\*): 199 944, Dont éléments de bilan : 199 117, Dont éléments hors-bilan : 839, Dont risque opérationnel (\*\*\*) : 15 925, Ratio de fonds propres total : 11,35 %. (\*) COFILOISIRS n'est pas exposé aux risques de marché. (\*\*) Le risque de crédit est calculé selon les modalités de l'approche Standard de la

CRR/CRD IV. (\*\*\*) Le risque opérationnel est calculé selon les modalités de l'approche Elémentaire de la CRR/CRD IV. **Objectifs et politique de gestion des risques.** Gouvernance et gestion des risques. Les actionnaires de COFILOISIRS (NEUFLIZE OBC 46 %, BNP PARIBAS 46 % et UBG 8 %) sont fortement impliqués dans le dispositif de contrôle des risques puisque ceux-ci sont représentés dans différents Comités : Grand Comité qui prend les décisions d'octroi de Crédit, Comité des Risques sensibles et des provisions, Comité de suivi des débiteurs cédés. Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité, la stratégie et l'organisation de la gestion des risques de la société, et veille à leurs mises en œuvre. Les dirigeants effectifs s'assurent de la mise en œuvre et du suivi opérationnel de la stratégie de la société et du dispositif de contrôle des risques. Compte tenu de son activité, COFILOISIRS est principalement exposée à deux catégories de risque : 1. Le risque de crédit sur la clientèle ; 2. Les risques opérationnels, de non-conformité et de réputation. COFILOISIRS a défini et mis en place une organisation et des procédures qui lui permettent de monitorer son risque de crédit sous la responsabilité de la Directrice des Risques directement rattachée au Directeur Général de COFILOISIRS. **1. La gestion des risques de crédit.** COFILOISIRS a établi une politique de distribution de crédits, validée par le Conseil d'administration, qui fixe entre autres des seuils de tolérance au risque par catégorie (activité, pays, devise). Par ailleurs, le Conseil d'administration définit et valide l'organisation et le niveau de délégation des comités de crédits statuant sur les opérations. **Critères prédéfinis de sélection des opérations.** Les procédures de sélection des risques reposent sur une analyse critique de l'opération financée et des garanties reçues, et sur une analyse financière de la société emprunteuse. Chaque analyse aboutit à une note de présentation de l'opération transmise au Comité de crédit. Un système de notation des emprunteurs a été instauré ainsi qu'un système de rating interne des opérations de crédit qui combine trois critères : la notation de la contrepartie, la catégorie de l'opération financée et la qualité des garanties. **Décisions d'octroi des engagements.** Toutes les opérations de crédit font l'objet d'une contre-analyse par la Direction des risques qui présente ses conclusions (avis consultatif) au Comité de crédit. Les décisions d'octroi des crédits sont prises hebdomadairement par le Grand ou le Petit Comité suivant leurs délégations établies par le Conseil d'administration. **Surveillance des risques.** Au-delà du suivi individuel de chaque opération, COFILOISIRS s'est également dotée d'outils de surveillance de son risque de crédit : la surveillance hebdomadaire des grands risques sur la base d'états informatisés ; la revue toutes les six semaines des crédits échus ou venant à échéance et des impayés (Comité des Anomalies) ; la revue mensuelle des dossiers contentieux ; la revue trimestrielle des risques sensibles et des provisions ; un suivi trimestriel des seuils de tolérance au risque définis par la politique de distribution de crédits. Enfin, l'établissement a mis en place des indicateurs de suivi de l'activité, faisant l'objet d'analyses régulières ou ponctuelles. **Suivi du risque de concentration.** Compte tenu de son activité, COFILOISIRS est exposée à un risque de concentration sectorielle (production cinématographique et audiovisuelle). COFILOISIRS a mis en place un dispositif lui permettant d'identifier, de manière centralisée, les risques de bilan et de hors bilan à l'égard d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire. A fin décembre 2019, les 10 groupes de clients présentant les risques pondérés les plus importants représentent en cumulé 45,16 % de la totalité du risque pondéré de COFILOISIRS. COFILOISIRS a également mis en place un suivi de ses débiteurs cédés. Une présentation détaillée de ces expositions est faite par la Directrice des Risques au Comité de suivi des débiteurs cédés. Il n'existe pas de risque de concentration géographique, même si COFILOISIRS exerce la majeure partie de son activité en France. **Suivi du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire.** Le portefeuille de COFILOISIRS est composé à hauteur de 88,2 % de prêt indexé sur la base Euribor 3 mois et à hauteur de 6,2 % sur la base du Libor 3 mois. Le reste des crédits à taux fixe sont pour l'essentiel refinancés par des emprunts swapés. Les refinancements de ces prêts sont indexés sur les mêmes indices. L'impact pour COFILOISIRS d'une évolution des taux de 200 bp sur 1 an serait à fin 2019 de - 15,18 bp soit - 0,43 Meuros. **2. La gestion des risques opérationnels. Identification et évaluation du risque opérationnel.** COFILOISIRS est exposée à un risque de continuité de l'activité et à des risques contractuels et légaux. Elle est aussi exposée à un risque vis-à-vis des personnes clés de l'établissement du fait du faible nombre d'effectifs. COFILOISIRS dispose d'une cartographie des risques qui intègre, pour chaque évènement de risque, une appréciation de sa probabilité de survenance et une appréciation de son impact selon les deux aspects financier et image. Cette cartographie est mise à jour régulièrement et enrichie en fonction des résultats des missions de contrôle permanent et de l'analyse du tableau des risques opérationnels. **Risque de non-conformité et de réputation.** COFILOISIRS s'attache à être en conformité avec toutes les lois et réglementations qui s'appliquent à elle et notamment en matière de LCB-FT. **Plan d'urgence et de poursuite de l'activité.** COFILOISIRS dispose d'un Plan d'urgence et de poursuite de l'activité qui fait l'objet de tests et d'une mise à jour annuels. Depuis le déclenchement de la pandémie COVID-19 COFILOISIRS a mis en œuvre de façon stricte les directives gouvernementales visant à enrayer la diffusion du virus tout en assurant la continuité des activités opérationnelles. Les bureaux ont été fermés et la quasi-totalité des collaborateurs ont été en placés en télétravail. **Sécurité des systèmes d'information.** Le responsable informatique de COFILOISIRS gère avec des prestataires sa propre infrastructure matérielle et logicielle à l'exception de son outil de gestion des crédits, son plan de secours et sa téléphonie (externalisation). **Risque en matière d'externalisation.** Les activités externalisées sont contrôlées et testées périodiquement. **Politique de rémunération.** La politique de rémunération des dirigeants effectifs et des directeurs de l'équipe commerciale répond à des principes identiques : un salaire fixe annuel ainsi qu'une composante variable corrélée aux résultats de l'entreprise. La rémunération fixe et variable des dirigeants effectifs est décidée annuellement par le Comité des rémunérations

rémunissant 3 administrateurs et est ensuite ratifiée par le Conseil d'administration. La part variable ne peut dépasser 100 % de la rémunération fixe. La rémunération de l'équipe commerciale est décidée par le Président Directeur Général en fin d'année à l'issue d'un entretien d'évaluation permettant d'évaluer la performance sur la base d'objectifs qualitatifs et quantitatifs, individuels et collectifs. L'assiette servant de base à la rémunération variable est corrélée à la performance de l'établissement après coût du risque. Les rémunérations variables de cette catégorie de personnel n'a jamais représenté plus de 50 % de la rémunération fixe annuelle d'un salarié. Les rémunérations de la Responsable du Risque et de la Responsable de la Conformité et du Contrôle interne sont fixées indépendamment de celle des métiers dont elles contrôlent ou valident les opérations.

**AFFECTATION DU RESULTAT (en euros).** L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice soit 431 059,26 euros de la façon suivante : Report à nouveau : 431 059,26. Le report à nouveau de l'exercice 2019 soit 431 059,26 euros serait affecté aux autres réserves.

**EXTRAIT DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS. Opinion.** En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COFILOISIRS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 19/03/2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Conseil d'administration exerçant les missions du Comité spécialisé visé à l'article L. 823-19 du Code de commerce. **Fondement de l'opinion. Référentiel d'audit.** Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. **Indépendance.** Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. **Justification des appréciations.** En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. **Vérifications spécifiques.** Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.** Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration, arrêté le 19/03/2020, et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes. Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce. **Rapport sur le gouvernement d'entreprise.** Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce. Paris - La Défense, le 16 avril 2020, Le Commissaire aux comptes, DELOITTE & ASSOCIES : Virginie GAITTE.

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège de la société.